

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00287 Numéro SIREN : 383 001 021 Nom ou dénomination : A.D.H.
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000697

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AMIENS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000697**
n° de gestion : **1991B00287**
n° SIREN : **383 001 021 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 25/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.D.H. - Société par actions simplifiée
116 rue de Sully 80000 Amiens -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



387421

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Désignation de l'entreprise		SAS ADH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12			
Adresse de l'entreprise		114 Rue SULLY 80000 AMIENS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12			
Numéro SIRET*		3 8 3 0 0 1 0 2 1 0 0 0 1 3		Néant		*			
				Exercice clos le,		30/09/2018			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2			
						Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I)	AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	499				
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	48 000			48 000	
		Constructions	AP	AQ	318 672	239 812			78 859
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	104 076	69 155			34 921
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
		Autres participations	CU	CV	1 721 907	893 047			828 860
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	238 794			238 794	
		Autres titres immobilisés	BD	BE					
		Prêts	BF	BG					
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	90			90	
TOTAL (II)			BJ	BK	2 432 040	1 202 514	1 229 526		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 477			4 477	
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 032 018			2 032 018	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE	1 850 000			1 850 000	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	705 432			705 432		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI						
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 591 927			4 591 927		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	7 023 968	1A	1 202 514	5 821 454		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADH</u>		Néant ☐ *	
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 203 200)	DA	1 203 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	147 404
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	2 785 518
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	413 430
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 549 553
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 000 000
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	1 000 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	143 066
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	3 322
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 319
	Dettes fiscales et sociales	DY	62 203
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	44 989
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	271 901	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 821 454	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	174 554	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADH						Néant ☐ *	
						Exercice N	
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires
						Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	41 500	FB	FC	41 500
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	356 144	FH	FI	356 144
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	397 644	FK	FL	397 644
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	42
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	397 686
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	33 500
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	46 623
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 873
	Salaires et traitements*					FY	190 055
	Charges sociales (10)					FZ	112 303
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	30 690
			- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	378	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	424 424	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(26 737)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	33 268	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	456 951	
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	490 219	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	3 250	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	5 348	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	8 598	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	481 621		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	454 883		

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADH</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	14 576	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	16 256	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	295 500	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	326 333	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	167 786	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	200 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	367 786	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(41 453)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 214 239	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	800 809	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	413 430	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Voir état annexe				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Bilan SAS ADH

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	499	499		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains	48 000		48 000	48 000
Constructions	318 673	239 813	78 860	97 487
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	104 077	69 156	34 921	14 910
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1 721 907	893 047	828 860	575 159
Créances rattachées à des participations	238 795		238 795	287 640
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	90		90	90
ACTIF IMMOBILISE	2 432 041	1 202 514	1 229 527	1 023 286
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acptes versés				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	4 477		4 477	4 529
Autres créances	2 032 018		2 032 018	2 101 232
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 850 000		1 850 000	1 850 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	705 433		705 433	762 751
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	4 591 928		4 591 928	4 718 512
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	7 023 968	1 202 514	5 821 454	5 741 798

Bilan SAS ADH

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital		
Capital	1 203 200	1 203 200
dont versé	1 203 200	1 203 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	147 404	147 404
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 785 519	2 134 983
Report à nouveau		
Résultat		
Résultat de l'exercice	413 430	650 536
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 549 553	4 136 123
Provisions pour risques	1 000 000	1 295 500
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 000 000	1 295 500
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	143 067	156 641
Emprunts et dettes financières diverses	3 323	3 935
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 319	42 278
Dettes fiscales et sociales	62 203	59 801
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 989	47 520
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	271 901	310 175
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 821 454	5 741 798

Compte de résultat SAS ADH

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises France	41 500	
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	356 145	402 724
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	397 645	402 724
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise/provisions (et amort) transferts de charges		
Autres produits	42	1 222
Total des produits d'exploitation	397 687	403 946
Achats de marchandises	33 500	
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	46 624	76 204
Impôts, taxes et versements assimilés	10 873	9 043
Salaires et Traitements	190 055	183 941
Charges sociales	112 303	101 836
Dotations aux amortissements sur immobilisations	30 690	29 711
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	379	426
Total des charges d'exploitation	424 424	401 160
RESULTAT D'EXPLOITATION	-26 737	2 786
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés	33 269	35 399
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges	456 951	161 402
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	490 220	196 801
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions	3 250	72 098
Intérêts & charges assimilées	5 348	6 965
Différences négatives de change		
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	8 598	79 063
RESULTAT FINANCIER	481 621	117 738
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	454 884	120 523

Compte de résultat SAS ADH

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 577	1 475
Produits exceptionnels sur opération en capital	16 257	
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges	295 500	558 400
Total produits exceptionnels	326 333	559 875
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	167 787	29 862
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	200 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
Total charges exceptionnelles	367 787	29 862
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-41 454	530 013
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 214 239	1 160 622
TOTAL DES CHARGES	800 809	510 086
BENEFICE OU PERTE	413 430	650 536

Annexe SAS ADH

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques	x		
- Règles et méthodes comptables	x		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant	x		
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations	x		
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Composition du capital	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions	x		
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles			x
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance		x	
- Produits constatés d'avance		x	

Annexe SAS ADH

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impôts sur les Bénéfices - Intégration Fiscale	x		
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droit Individuel à la Formation		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite			x
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

*Faits caractéristiques SAS ADH****FAITS CARACTERISTIQUES******Autres éléments significatifs***

En septembre 2013, la société ADH a consenti un abandon commercial de 719 010 € à sa filiale G3D DESAMIENTAGE (ex vidam) avec clause de retour à meilleure fortune.

Au 30 septembre 2012, la société ADH a consenti à sa filiale G3D DESAMIENTAGE un abandon financier de 800 000 € avec clause de retour à meilleure fortune. Elle a également consenti un abandon commercial de 266 000 €.

En septembre 2011, la société ADH a consenti à sa filiale G3D DESAMIENTAGE un abandon financier de 1 200 000 € avec clause de retour à meilleure fortune.

En septembre 2018, la provision constatée pour un montant de 291 000 € suite à la procédure prud'homale engagé par un ancien salarié a été reprise totalement.

Règles et méthodes comptables SAS ADH

Désignation de la société : SAS ADH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2018, dont le total est de 5 821 454 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 413 430 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 octobre 2017 au 30 septembre 2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- * Constructions : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 à 4 ans
- * Mobilier : 2 à 7 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables SAS ADH

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Informations relatives au bilan SAS ADH

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Actif immobilisé

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	499			499
Immobilisations incorporelles	499			499
- Terrains	48 000			48 000
- Constructions sur sol propre	318 673			318 673
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		32 075		32 075
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 002			72 002
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	438 675	32 075		470 750
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 209 547		248 845	1 960 702
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	90			90
Immobilisations financières	2 209 637		248 845	1 960 792
ACTIF IMMOBILISE	2 648 811	32 075	248 845	2 432 041

Informations relatives au bilan SAS ADH**Détail des immobilisations**

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		32 075		32 075
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		32 075		32 075
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			48 845	48 845
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			200 000	200 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			248 845	248 845

Approche par composant

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Gros oeuvre	150 000	5%	Linéaire
Toiture	75 000	20%	Linéaire
Agencements	75 000	10%	Linéaire
TOTAL	300 000		

Informations relatives au bilan SAS ADH**Immobilisations financières**

Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS G3D DESAMIA NTAGE 80000 AMIENS	501 840	269 270	100,00	305 747
SAS G3D Démolition 80000 AMIENS	50 000	-3 250	100,00	-18 776
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Informations relatives au bilan SAS ADH

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	499			499
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	221 186	18 627		239 813
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. géné. agenc. aménagements constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriels				
Inst. géné. agencements et aménag. divers				
Matériel de transport		1 604		1 604
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 092	10 459		67 552
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	278 278	30 690		308 968
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	278 777	30 690		309 467

*Informations relatives au bilan SAS ADH**Actif circulant***Détail des créances et échéances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	238 795		238 795
Prêts			
Autres	90		90
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 477	4 477	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices	47 196	47 196	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 169	11 169	
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers			
Groupe et associés	1 948 663	1 948 663	
Débiteurs divers	24 991	24 991	
Charges constatées d'avance			
Total	2 275 380	2 036 495	238 885
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

Informations relatives au bilan SAS ADH

Charges à payer

	Montant
Fourn fact non parvenues	13 080
Conges a payer	11 000
Autres charg.pers.a payer	3 250
Org.soc. ch./conges payes	4 950
Org soc charges a payer	1 450
Etat aut charges a payer	7 192
Clients avoirs à établir	44 989
Total	85 911

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact a etablr	4 477
Banques prod. a recevoir	6 750
Total	11 227

Capitaux propres**Composition du capital**

Capital d'un montant de 1 203 200,00 euros décomposé en 75 200 titres d'une valeur nominale de 16,000 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	75 200	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	75 200	16,00

Informations relatives au bilan SAS ADH**Provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	1 295 500		295 500		1 000 000
Total	1 295 500		295 500		1 000 000

Risque prud'homale : 291 k€

Risque Snam : 1.000 k€

Risque divers : 5 k€

Ventilation des dotations/reprises des provisions

	Dotations	Reprises
Exploitation		
Financières	3 250	456 951
Exceptionnelles		295 500

*Informations relatives au bilan SAS ADH***Dettes****Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	143 067	45 720	97 347	
Emprunts et dettes financières diverses	3 323	3 323		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	18 319	18 319		
Dettes fiscales et sociales	62 203	62 203		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés				
Autres dettes	44 989	44 989		
Produits constatés d'avance				
Total	271 901	174 554	97 347	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	32 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	45 574			
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

*Informations relatives au compte de résultat SAS ADH****Charges et produits d'exploitation et financiers*****Rémunération des commissaires aux comptes**

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 000 euros

Charges et Produits exceptionnels**Détail du résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

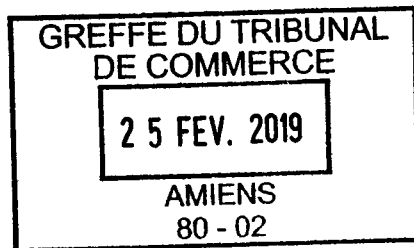
	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	13 286	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	154 501	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	200 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 577
Produits des cessions d'éléments d'actif		16 257
Provisions pour risques et charges		295 500
TOTAL	367 787	326 333

Informations relatives au compte de résultat SAS ADH

Résultat et impôts sur les bénéfices

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/1991, la société SAS ADH est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ADH, 114 Rue SULLY 80000 AMIENS.



**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

SAS ADH

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 203 200 Euros

116 rue Sully

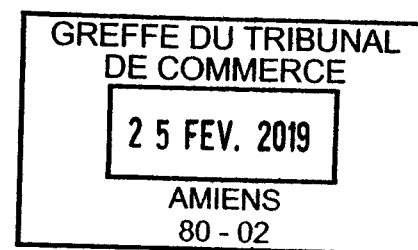
80 000 AMIENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DU 1ER OCTOBRE 2017 AU 30 SEPTEMBRE 2018

**SAS Pierre GIROUX & Associés
Monsieur Pierre GIROUX
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens**



Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ADH relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ADH à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés au conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ADH à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Amiens, le 31 Janvier 2019
Le Commissaire aux comptes
SAS PIERRE GIROUX ET ASSOCIES,
représentée par Pierre GIROUX

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non pas, le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A.D.H
Société par actions simplifiée au capital de 1 203 200 euros
Siège social : 116 rue Sully 80000 AMIENS
RCS AMIENS 383 001 021

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

25 FEV. 2019

AMIENS
80 - 02

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 FEVRIER 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 413 430,20 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 413 430,20 euros
- A titre de dividendes aux associés 90 240,00 euros
Soit 1,20 euros par action
- Au compte « Autres Réserves », le solde..... 323 190,20 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 %, sur option, prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 71 318 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 18 922 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 février 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Benoît DUCAMP



25 FEV. 2019

AMIENS
80 - 02

SAS ADH

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1 203 200 Euros

116 rue Sully

80 000 AMIENS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES :**

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 30/09/2018

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 22 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Nature : Location d'un bâtiment 116 rue Sully à Amiens à G3D Désamiantage.
Personnes concernées : Colette Ducamp, Benoît Ducamp.
Montant : 14 064 € + taxe foncière

Nature : Location d'un bâtiment 116 rue Sully à Amiens à G3D Démolition.
Personnes concernées : Colette Ducamp, Benoît Ducamp
Montant : 4 200 € + Taxe foncière

Nature : Convention de management avec G3D Désamiantage.
Personnes concernées : Benoît Ducamp, Colette Ducamp.
Montant : 203 213 €

Nature : Convention de management avec G3D Démolition
Personnes concernées : Benoît Ducamp, Colette Ducamp
Montant : 119 295 €

Nature : Convention de trésorerie avec G3D Désamiantage
Personnes concernées : Benoît Ducamp, Colette Ducamp
Montant : 664 168 € solde débiteur
Dont intérêts : 10 240 €

Nature : Compte courant avec G3D Démolition.
Personnes concernées : Benoit Ducamp, Colette Ducamp.
Montant : 343 306 € solde débiteur
Dont intérêts : 4 585 €

Nature : Compte courant avec FSI.
Personnes concernées : Benoit Ducamp, Colette Ducamp.
Montant : 24 991 € solde débiteur

Nature : Compte courant avec DUCAMP IMMO
Personnes concernées : Benoit Ducamp, Colette Ducamp
Montant : 941 189 € solde débiteur
Dont intérêts : 14 000 €

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à AMIENS
L'an deux/mille dix neuf
Le 31 Janvier

SAS Pierre GIROUX & associés

Monsieur Pierre GIROUX

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale d'AMIENS